

resume de l'intervention de monsieur f.x. ortoli, president
de la commission des communautés europeennes lors des journées
europeenes f.n.s.e.a., le 27 novembre 1975, à Paris

DEC 2 1975

dans le cadre d'un dialogue avec la profession, le president ortoli a notamment declare qu'il n'y avait pas de changement dans les objectifs de la politique agricole commune. Le mouvement d'idee en cours fait partie du processus de creation continue de la p.a.c., element essentiel de la construction europeenne.

soulignant les aspects positifs du bilan de la p.a.c. il a rappele la valeur du debouche communautaire pour les producteurs et pris position pour que la communaute reste un partenaire important dans les echanges internationaux, a l'exportation bien sur, mais aussi a l'importation. Le fait que l'europe soit importatrice nous permet de plaider pour une organisation des marches mondiaux dont les producteurs europeenes ne seront pas les derniers beneficiaires.

La situation actuelle des paiements europeens renforce le role des produits agricoles : l'europe, faux continent du fait de sa faiblesse en produits energetiques et en matieres premieres, mais riche en hommes, a besoin, pour alimenter son industrie, d'importer des produits de base. Les produits agricoles doivent aider a l'equilibre de nos echanges.

dans ce contexte, il faut encore rapoeler que le monde a faim. on peut penser que l'europe doit devenir un exportateur regulier, sans couts excessifs ni braderies d'excédents,

Le president a manifeste son opposition au plafonnement des depenses, mauvaise solution pour reduire le cout de la p.-a.c., qui doit d'ailleurs etre apprecie au regard de la securite d'approvisionnement gaarantie aux consommateurs. Il ne s'agit pas d'enlever a une politique pour en faire une autre, mais de mieux gerer les politiques existantes et developper par ailleurs celles qui sont necessaires a l'Europe, et dont la dimension correspond a celles de l'Europe.

Le president a rappele que la politique des prix doit rester l'instrument principal de la politique agricole commune. il a cependant ajoute qu'il faut l'ameliorer mais qu'on ne peut avoir la pretention de resoudre toutes les questions que pose le revenu des agriculteurs par le seul biais de cette politique des prix.

des mesures d'accompagnement, sous forme d'aides directes, peuvent etre envisagees mais elles doivent conv (doivent conserver) un caractere complementaire ou temporaire car leur emploi inconsideré irait a l'encontre des politiques structureles et leur cout deviendrait rapidement insupportable.

apres avoir manifeste son scepticisme sur la programmation d'objectifs de production, le president ortoli s'est declare en faveur d'une suppression progressive des montants compensatoires et pour l'amelioration de la consultation des professionnels.

il a conclu que l'Europe, c'etait a la fois des competences et des institutions, les competences et les institutions necessaires pour donner son assise a notre communaute.
